

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AU CENTRE NAUTIQUE

Statut : Étudiants

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche de deux (2) personnes pour occuper le poste de préposé au centre nautique.

Description de poste :

Sous l'autorité du responsable des plateaux et programmes

Le préposé au centre nautique voit à l'accueil et au service des utilisateurs et des membres du centre nautique.

Tâches à accomplir

- Procède à l'enregistrement et à la signature des contrats avec les clients et utilisateurs pour la location des embarcations;
- Prend les réservations au téléphone et par courriel ou directement au centre nautique;
- Vérifie les conditions météorologiques et les prévisions de la journée;
- Tient à jour la liste des réservations et les statistiques d'utilisation et de fréquentation;
- Selon les réservations et les demandes des membres, dirige et assigne les gens vers les embarcations demandées;
- Prépare le matériel et les équipements, effectue tous les transports nécessaires, effectue les mises à l'eau, etc.;
- Explique les règles de sécurité nautique et la sécurité respective de l'embarcation aux utilisateurs avant les départs en excursion;
- Voit à l'organisation physique du kiosque d'accueil, au rangement du matériel et à la préparation physique et matérielle des embarcations;
- Soutient ses collègues avant les départs et à l'arrivée des groupes.
- Assure la surveillance et la sécurité des biens du club nautique.
- Assure un suivi avec son supérieur immédiat concernant les besoins relatifs au bon fonctionnement du centre.

Exigences de l'emploi :

- Posséder son permis de conducteur des petites embarcations à moteur, un atout;
- Avoir le souci de la satisfaction du citoyen;
- Posséder un sens de l'organisation et de l'initiative;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être ponctuel et fiable;
- Être motivé, responsable et autonome.
- Avoir une formation niveau 1 en kayak de la FQCK, un atout.
- Avoir une formation RCR premiers, soins / ou sauveteur national, un atout.

Horaire: Selon les conditions météorologiques, jusqu'à un maximum de 40 heures par semaine, du lundi au dimanche, selon un horaire à confirmer.

Être disponible la fin de semaine à compter du 11 mai 2019

Être disponible de fin de semaine à partir de la fin mai et à temps complet à compter du 15 juin au 2 septembre 2019

Taux horaire: Selon le salaire de la convention collective présentement en vigueur.

Période d'affichage : du 25 janvier au 22 février 2019

Veuillez soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 22 février 2019 à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au 21, rue de l'église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V8P4, par télécopieur au 514-453-8961 ou par courriel à ressourceshumaines@ndip.org.